

Le directeur général bafoue le Code du travail avec l'appui du pouvoir

Par JMS

« **L**es Gabonais n'ont pas de couilles » ! Est-ce en raison de cette conviction qui l'habite depuis qu'il assumait déjà au Gabon la fonction de directeur commercial de Celtel Gabon, que l'actuel directeur général d'Airtel Gabon, Alain Kahasha, a décidé de fouler aux pieds le Code du travail dans la mise en œuvre de son projet fou de se séparer d'une centaine d'employés dans une entreprise prospère ?

Sans attendre l'autorisation de l'Inspection du travail, le natif de la République Démocratique du Congo (RDC) a décidé de procéder à des licenciements économiques. Il a sorti une liste de 91 personnes qui vont tous les matins à Airtel sans que ne leur soit proposé une quelconque activité. Cela s'apparente à du harcèlement moral interdit par le Code du travail. L'homme ne s'arrête pas là. Il ne présente pas aux sala-

riés, notamment à leurs représentants comme le veut la loi, la pertinence des raisons invoquées – difficultés financières – pour justifier son projet. Au contraire, l'entreprise dite en difficulté va louer une coûteuse expertise étrangère en matière financière pour se pencher sur ses comptes durant de longs mois. Saisi par le personnel pour un préavis de grève le 24 juin dernier, le DG va déclarer cette « grève illégale », dans une note qu'il leur a adressée le 27 juin. Une prérogative exclusive des tribunaux du Gabon. Naturellement il s'appuie pour cela sur « sa propre interprétation du Code du travail ». Ce qui veut dire que si le personnel, qui en a une tout autre lecture, plus conforme à la réalité, décide d'exercer son droit constitutionnel de grève, le DG, mué en tribunal, va les licencier pour faute lourde.

Un tel comportement arrogant trouve son origine dans les rela-

tions « délictueuses » qu'entretient cet homme avec les milieux du pouvoir. Il sponsorise les clubs de football des proches de Bongô Ondimba Ali (BOA). Il est partenaire de tous les événements mondains organisés à la gloire de BOA. Il est en affaire avec des amis et des proches de BOA. Une de ces entreprises qui gravitent dans la galaxie BOA vient de recevoir d'Airtel Gabon, un paiement de 2 milliards de FCFA, selon une source digne de foi. Cette proximité avec BOA vaut bien qu'il puisse s'asseoir sur les lois du Gabon sans rien craindre. Ou qu'il se foute totalement des avis des ministres du Travail et de l'Économie numérique, tous deux opposés à toute forme de licenciement. Après tout, « les Gabonais n'ont pas de couilles », avait-il publiquement déclaré lors d'une réunion lorsqu'il était directeur commercial selon plusieurs témoins. DG devenu, il met cette conviction en pratique.